Ouestions orales

L'APPLICATION DES LOIS SUD-AFRICAINES AUX SOCIÉTÉS CANADIENNES

M. Howard McCurdy (Windsor—Walkerville): Monsieur le Président, le secrétaire d'État n'est pas sans savoir que certaines des sociétés qui violent les dispositions du code d'éthique facultatif sont tenues, du fait des lois ségrégationnistes sudafricaines, d'imposer une ségrégation entre les travailleurs noirs et blancs logés sur place. Quels conseils peut-il donner à ces entreprises tiraillées entre le code d'éthique et les lois racistes de l'Afrique du Sud?

Le très hon. Joe Clark (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur le Président, nous conseillons aux entreprises canadiennes de se conformer aux normes canadiennes et au code d'éthique canadien. Si elles veulent savoir comment elles peuvent le faire sans violer les lois sud-africaines, nous sommes tout à fait disposés à les aider à surmonter ce problème. Nous estimons toutefois qu'il y a des normes canadiennes parfaitement incompatibles avec les pratiques du gouvernement sud-africain. Nous estimons que le régime d'apartheid qu'applique le gouvernement de l'Afrique du Sud est révoltant et nous tenons à ce que les Canadiens se conforment à nos normes, et pas à celles de l'Afrique du Sud.

ON DEMANDE QUE LE CODE D'ÉTHIQUE SOIT OBLIGATOIRE

M. Howard McCurdy (Windsor—Walkerville): Monsieur le Président, si nous souhaitons avoir vraiment un code d'éthique efficace, ne vaudrait-il pas mieux le rendre obligatoire et exiger que les sociétés qui ne s'y conforment pas se retirent de l'Afrique du Sud?

Le très hon. Joe Clark (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur le Président, c'est certainement une possibilité. Ce que j'ai expliqué il y a un instant au député, c'est que le gouvernement a choisi de faire connaître au public l'attitude de ces sociétés vis-à-vis de ce code d'éthique de façon à permettre maintenant aux Canadiens et au Parlement de faire pression sur ces sociétés. C'est l'option que je préfère personnellement, mais il y en a une autre.

ON DEMANDE QUE LE GOUVERNEMENT PRENNE CONTACT AVEC LES SOCIÉTÉS

M. Jacques Guilbault (Saint-Jacques): Monsieur le Président, les Canadiens ont certes été confus d'apprendre que cinq de nos sociétés violent le code d'éthique et traitent les Noirs comme des mercenaires. Je suis heureux que le secrétaire d'État aux Affaires extérieures et le gouvernement, quant à cela, ne soient pas satisfaits de la situation. Nous ne savons pas encore quelles mesures positives le gouvernement entend prendre pour mettre fin à cette exploitation. Le gouvernement est-il au moins disposé à prendre contact avec les compagnies pour tenter de les persuader de respecter le code volontaire d'éthique? Si elles refusent de s'y conformer, le gouvernement les y obligera-t-il?

Le très hon. Joe Clark (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur le Président, à mon avis, la publication de ce code d'éthique a l'appui de tous les partis même si les gouvernements précédents n'exigeaient pas cette divulgation. Le député m'a demandé si j'étais disposé à prendre contact avec les représentants de notre secteur privé qui exercent des activités en Afrique du Sud. C'est chose faite. Nous avons agi ainsi

dès le début du processus. Nous sommes disposés à nous entretenir de nouveau avec eux.

Je voudrais faire remarquer que ces faits sont maintenant du domaine public. Je crois que les compagnies en question sont, entre autres choses, sensibles à l'opinion publique. J'espère que cette dernière sera vigoureuse et explicite.

[Français]

M. Guilbault (Saint-Jacques): Monsieur le Président, pour ma part, je considère que ces compagnies canadiennes devraient se retirer complètement de l'Afrique du Sud, comme la Chambre des représentants aux États-Unis a décidé de voter à cet effet hier soir.

ON DEMANDE QUAND LE GOUVERNEMENT VA POSER UN GESTE CONCRET

M. Jacques Guilbault (Saint-Jacques): Cependant, monsieur le Président, je voudrais demander au Secrétaire d'État aux Affaires extérieures quand il va décider d'avoir de la «colonne vertébrale» et faire plus qu'attendre que l'opinion publique canadienne agisse sur ces compagnies. Quand le gouvernement va-t-il poser un geste concret au lieu d'attendre que les compagnies décident de suivre un code qui est volontaire?

Le très hon. Joe Clark (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur le Président, avec le gouvernement libéral, il n'était pas nécessaire pour les compagnies affectées de publier le record de leurs performances. Sous les libéraux, elles pouvaient le cacher. Cette ère est révolue. Maintenant, les compagnies doivent publier leurs performances, les rendre publiques.

J'espère qu'il y aura une forte réponse de l'opinion publique, parce que l'option que nous sommes en train de suivre est notre option préférée. Mais je répète qu'il y a une autre option.

[Traduction]

ON DEMANDE AU GOUVERNEMENT D'INCITER LA SOCIÉTÉ STERNSON À PRÉSENTER SON RAPPORT

M. Derek Blackburn (Brant): Monsieur le Président, ma question s'adresse au secrétaire d'État aux Affaires extérieures. Deux des entreprises mentionnées dans le rapport sont situées dans ma circonscription. Il s'agit de Massey-Ferguson ou Massey Combines comme on l'appelle maintenant, et de Sternson Ltd. Cette dernière n'a même pas pris la peine de présenter son rapport. Quelles mesures le secrétaire d'État entend-il prendre contre elle afin de s'assurer qu'elle dévoile immédiatement ses activités financières en Afrique du Sud?

Le très hon. Joe Clark (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur le Président, je suis disposé à travailler en étroite collaboration avec le député, en tant que représentant de la région, afin de tenter non seulement d'encourager cette entreprise à présenter son rapport, mais également d'inciter d'autres entreprises à faire de même. Selon moi, il nous est maintenant possible de connaître les faits, ce qui n'était pas le cas auparavant. D'autres solutions s'offrent à nous, et le gouvernement pourrait notamment prendre des mesures coercitives. Je préférerais de beaucoup que les choses bougent sous la pression de l'opinion publique. Selon moi, cette question touche tous les partis, et c'est avec plaisir que j'accepterais la coopération du député, afin de réaliser cet objectif.